

**Session du 3 et 4 février 2020**

**Intervention de Jean-Luc Rotureau**

**Commission des finances et de l'évaluation  
Dette**

Monsieur le Président,  
Cher·e·s collègues,

Vous l'avez compris lors des débats précédents, nous souhaitons que ce budget marque clairement notre engagement pour la transition écologique, les collèges et l'innovation pour plus de solidarité, avec en ligne de mire ce qu'on appelle l'inclusion. Le SDIS, quant à lui, est dans une situation critique reconnue par tous.

Le budget de la collectivité est limité en fonctionnement du fait du contrat avec l'ETAT. Il faut donc faire quelques économies si on veut l'ajuster à de nouvelles dépenses.

En investissement, en revanche, après des années de désendettement, et dans un contexte de taux d'intérêts bas, il est possible d'exprimer une autre ambition : d'abord en accélérant la réalisation des programmes votés depuis 2015, et ensuite en votant de nouveaux programmes nécessaires à la transition écologique et sociale.

Les propositions budgétaires faites lors de cette session par les collègues illustrent ce positionnement :

- **Réduire** les dépenses de fonctionnement qui ne sont pas prioritaires
- **Expérimenter** un accompagnement différent des parents dont les enfants sont confiés à l'ASE, en favorisant le retour en famille (créer un socle de confiance et de sécurité indispensable à l'intégration du futur ado et adulte)
- **Expérimenter** un accompagnement différent des personnes âgées, en favorisant des parcours habitat plus adapté (habitat alternatif)
- **Augmenter** les crédits pour les travaux d'accessibilité, de mise aux normes, d'informatisation dans les collèges
- **Inscrire** les crédits pour les études de Beaupréau
- **Augmenter** la dotation du SDIS en fonctionnement et en investissement
- **Engager 5M€ de travaux** (sur un projet global de 50M€ en 5 ans) pour lutter contre le réchauffement climatique et préparer la résilience des infrastructures : efficacité énergétique des bâtiments (locaux CD49, collèges, EHPAD, résidence autonomie...), soutien à l'habitat à énergie positive, développement du covoiturage et des déplacements en vélo, meilleure gestion de l'eau pluviale.

Pour financer les investissements nouveaux que nous souhaitons, 13,65M€, nous proposons d'augmenter l'autofinancement en inscrivant dès aujourd'hui +5M€ de DMTO, et inscrire des emprunts nouveaux à hauteur de 8 650 000€.

Concernant la stratégie de désendettement, nous vous proposons de reculer l'objectif de 350 000€ de stock de dette à 2022, ce qui n'affecte pas les grands équilibres budgétaires.

Depuis 2016, nous constatons un écart important entre les Budgets primitifs et les comptes administratifs, puisqu'il y a un excédent net de 18M€ tous les ans (23M€ même en 2019). Affecter l'excédent 2019 à de nouvelles opérations et non au désendettement cette année est une mesure sage pour ne pas retomber dans des travers que nous avons connus dans cette enceinte : emprunter trop ou ne pas emprunter du tout, travers que vous avez admis lors de nos derniers débats.